

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 1^{er} MARS 2012

Présents : BERNOS, PAILLAS, IDOMENEE, ELICHIRY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, SOUMET, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Joelle FABRE	à	Jean-Louis VALIANI
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Anne BARBET	à	Dominique QUEHEILLE
	Véronique PEBEYRE	à	Eliane YTHIER
	Dolores CABELLO	à	Robert BAREILLE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Patrick MAILLET	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Pierre TERUEL	à	Martine MIRANDE

<u>Suppléants</u> :	Jean-Pierre VIDEGARAY	suppléant de	André MINJUZAN
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Philippe GARROTE
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINÉ

Excusés : Patrick SEBAT, Joseph LEES, Jean CASABONNE, Alain TEULADE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean-Michel BELLOT, Gérard LEPRETRE, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 120301-18-PER

TRANSFORMATIONS DE POSTES

M. GAILLAT EXPOSE :

A. Transformations consécutives à un avancement de grade

Dans le cadre d'évolutions normales de carrière au titre de l'avancement de grade, et pour certains, suite à la réussite à un examen professionnel, il est proposé à l'Assemblée de procéder à la transformation de 12 postes, sous réserve de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire compétente.

Les crédits correspondants seront prévus au budget primitif 2012.

<u>Postes à supprimer :</u>	<u>Postes à créer :</u>	<u>Prise d'effet :</u>
- 1 poste d'adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	01/04/2012
- 3 postes d'adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe	- 3 postes d'adjoints techniques principaux de 1 ^{ère} classe	01/11/2012
- 1 poste d'adjoint technique de 1 ^{ère} classe	- 1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2012
- 1 poste d'adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe	- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	01/09/2012
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2012
- 1 poste de rédacteur principal	- 1 poste de rédacteur chef	01/04/2012
- 1 poste d'éducateur des APS	- 1 poste d'éducateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2012
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	01/04/2012
- 1 poste d'assistant de conservation	- 1 poste d'assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2012
- 1 poste de puéricultrice de classe normale	- 1 poste de puéricultrice de classe supérieure	01/03/2012

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport
- **PROCEDE** aux modifications décrites ci-dessus

B. Transformations consécutives à une réussite au concours

Deux agents de la communauté de communes ont été lauréats du concours de rédacteur territorial.

Eu égard aux missions qui sont d'ores et déjà confiées à ces personnes, l'une étant assistante de direction au service comptable et l'autre étant assistante de direction au service technique, il vous est proposé de procéder aux transformations de postes suivantes :

<u>Postes à supprimer :</u>	<u>Postes à créer :</u>	<u>Prise d'effet :</u>
- 2 postes d'adjoints administratifs de 1 ^{ère} classe	- 2 postes de rédacteurs	01/04/2012

Les crédits correspondants seront prévus au budget primitif 2012.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport
- **PROCEDE** aux modifications décrites ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 01 mars 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT